



L'actualité professionnelle du secteur de l'environnement

---

## Bâtiments Bepos et bas-carbone : Effinergie lance son label basé sur le référentiel E+C-

L'association Effinergie a lancé le 16 janvier son label qui se base sur le référentiel "Energie positive et réduction carbone" (E+C-), co-produit par l'Etat et la filière du bâtiment.

Le label E+C- , lancé en novembre 2016, est expérimenté par les maîtres d'ouvrage pour développer des bâtiments à énergie positive (Bepos) et bas-carbone à l'horizon 2018-2020. Son référentiel préfigure la future réglementation environnementale des bâtiments neufs.

Effinergie a contribué aux échanges en amont du label E+C- : celui-ci s'inspire notamment des labels de l'association déjà existants. Effinergie participe aux comités de pilotage et technique de l'expérimentation mis en place par l'Etat et la filière.

Le nouveau label d'Effinergie s'applique aux bâtiments neufs qui atteignent a minima le niveau Energie 2 et Carbone 1 du label E+C-, selon le type de bâtiment (maison individuelle, logement collectif ou tertiaire). Par exemple pour une maison individuelle, le niveau Energie 2 vise une consommation d'énergie inférieure de 10% par rapport à la réglementation thermique actuelle (RT 2012). Pour une maison individuelle, le niveau Carbone 1 correspond à des émissions maximales de 1.350 kgCO<sub>2</sub>/m<sup>2</sup> sur le cycle de vie du bâtiment soit 50 ans.

Le label d'Effinergie intègre aussi des critères de performances du bâti absents du référentiel E+C-, souligne l'association. Il fixe une exigence de sobriété (Bbio max) et d'efficacité (Cep max) énergétique inspirés de son label Effinergie+ plus ambitieux que la RT 2012. Le renforcement de l'étanchéité à l'air et de la qualité de réalisation des réseaux de ventilation sont également deux points majeurs. Il prévoit aussi que les bureaux d'étude soient qualifiés et que le maître d'ouvrage mette en place une procédure de commissionnement.

	MAISON INDIVIDUELLE	LOGEMENT COLLECTIF	TERTIAIRE
Pré-requis	RT 2012 et E+C-, a minima Energie 2 – Carbone 1		
Bbio max	Bbio max – 20%	Modulation du Bbio max	Bbio max – 20%
Cep max	Cep max – 20%	Cep max – 20%	Cep max – 40%
Perméabilité à l'air de bât	Q4Pa_surf ≤ 0.4 m³/hr/m² Ou formation des ouvrants Ou démarche qualité	Q4Pa_surf ≤ 0.8 m³/hr/m² Ou ≤ 1 m³/hr/m² suivant le type de mesure Ou démarche qualité	Q4Pa_surf inférieur à la valeur prise dans l'étude thermique Ou démarche qualité
Contrôle des réseaux de ventilation	PRIMEVENT Pré-inspection Vérifications fonctionnelles Mesures fonctionnelles aux bouches	PRIMEVENT Pré-inspection Vérifications fonctionnelles Mesures fonctionnelles aux bouches Mesure d'étanchéité à l'air des réseaux aérodynamiques ou démarche qualité	Protocole effinergie Contrôle visuel Vérification mesures fonctionnelles aux bouches Mesure d'étanchéité à l'air des réseaux aérodynamiques ou démarche qualité
Qualification des bureaux d'étude	Qualifications QPDEI 1331 et 1332 "Etudes Thermiques Réglementaires" Certification NF Etudes Thermiques Certification SE NR d'option "Etudes thermiques réglementaires" Référents CERTIVEA		
Commissionnement	Ecop		
Modèle	Utilisation de l'outil effinergie écomobilité		
Information aux usagers	Fourniture du guide effinergie et affichage		

Les exigences prévues par le label d'Effinergie © Effinergie

*"Les labels Effinergie+ et Bepos-effinergie 2013 continuent à être utilisés pour ceux qui ne souhaitent pas s'inscrire dans l'expérimentation E+C-",* souligne l'association.

Article publié le 20 janvier 2017



**Rachida Boughriet**, journaliste  
Rédactrice spécialisée

## Vidéo sur le même thème



[Au-delà du bâtiment à énergie positive : le bâtiment intelligent Le Bâtiment Basse consommation, c'est bien. Le Bâtiment à Energie Positive, c'est mieux. Le combiner avec une consommation intelligente de l'énergie, c'est encore mieux ! Et c'est précisément sur ce sujet que travaille l'Institut National de l'Énergie Solaire dans le cadre du projet INCAS.](#)

Actu-Environnement

© 2003 - 2017 COGITERRA - ISSN N°2107-6677

Actu-Environnement adhère au Centre Français d'exploitation du droit de Copie (CFC).